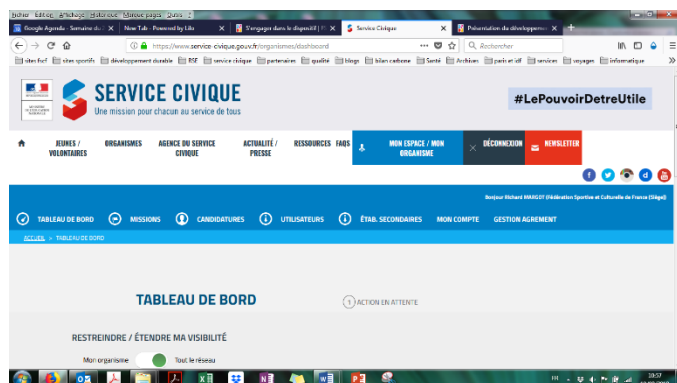


PROCEDURE DEPOT D'UNE MISSION

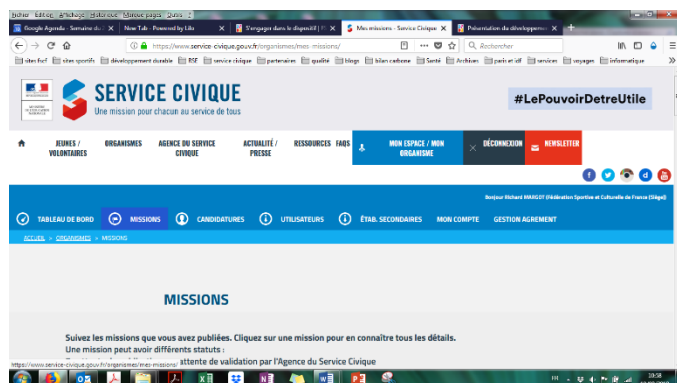
<http://www.service-civique.gouv.fr/>



Etape 1

Identifiez-vous.

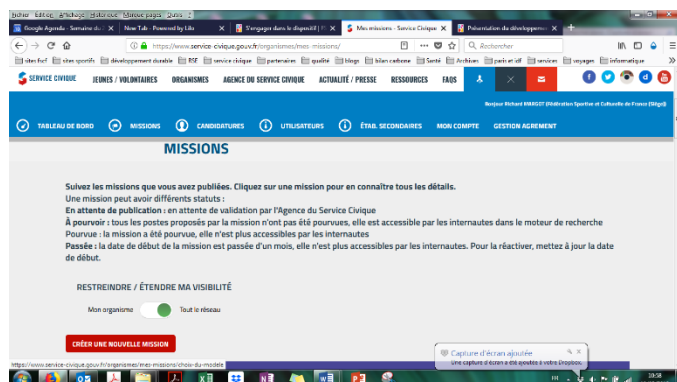
Le nom de votre structure doit apparaître (en haut à droite).



Etape 2

Cliquez sur votre nom de structure.

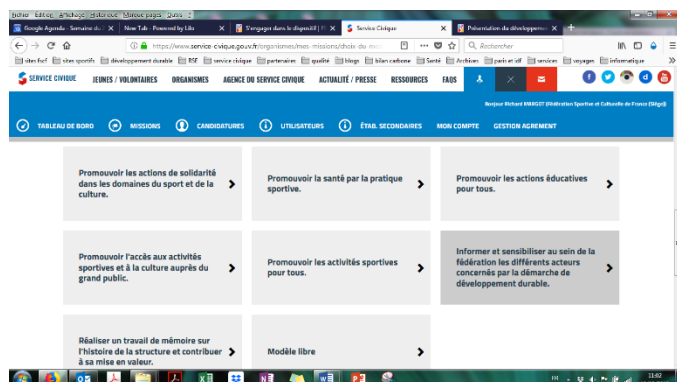
Puis sur *MISSIONS*



Etape 3

Vous arrivez sur une nouvelle page ;

Cliquez sur *CRÉER UNE NOUVELLE MISSION*



Etape 4

Choisir un des sept thèmes de notre agrément.

A vous de saisir les éléments de la mission, après en avoir obtenu la validation par votre comité.

Une mission doit avoir une durée **maximale de 8 mois** pour une durée hebdomadaire de 24 heures.

IMPORTANT

Si vous avez renseigné tous les champs, cliquez sur **CONTINUER**. S'il vous manque des informations, cliquez sur **ENREGISTRER EN BROUILLON**, cela permet de sauvegarder les éléments saisis et y revenir plus tard.